

Compte rendu de la commission Bois du 10 mars 2021

Présents :

Mr Gengoux Kevin, Maire; Mr Noel Jerome; Mr Compero Eric, Adjoint; Mme Mazurak Chantal; Mme Gennessaux Sabrina; Mr Drion Benjamin; Mr Flasque Antoine; Mr Voiton Sébastien; Mr Charbonneaux Michel; Mr Woirin Christian; Mr Kissenberger Dominique.

À la suite des nombreuses réclamations des affouagistes la commission bois s'est réunie avec les agents de l'ONF.

Les mécontentements sont de deux ordres :

Difficultés à trouver sa part de bois (marquages différents des autres années, cloisonnements)

Quantités insuffisantes de bois dans beaucoup de parts

Brigade verte

- 1) **Le Marquage** est différent, il n'existe qu'un numéro de départ avec une couleur jaune et blanche de chaque côté et la part se termine dès que le numéro suivant apparait.

Les garants et l'agent ONF se sont très souvent rendus sur les lieux pour aider les affouagistes.

Mais il existe beaucoup d'endroits où les limites ne sont pas bien définies et l'ONF s'engage à y remédier.

- 2) **La quantité de bois** est très souvent insuffisante moins que les 5 mètres minimum prévus. (moyenne entre 1 et 2 m³)

Pour éviter que les débardeurs ne se rendent pas sur place, vu le peu de mètres cubes, et que les affouagistes aient leur compte, l'ONF s'engage à se rendre sur place dès le vendredi 19 mars pour redistribuer des tiges en bordure de limite.

Elles seront marquées du numéro de la part.

L'exploitation est prolongée jusqu'au 30 avril 2021 mais il est demandé de faire tomber les arbres dans le cloisonnement afin de ne pas endommager les arbres aux alentours.

Le service de la ville s'engage à fournir à l'ONF la liste des endroits litigieux

Une communication sera faite sur tous les supports de la Ville.

3) **Brigade Verte**

La commune a le projet de mettre en place une brigade verte composée d'agents de la Ville.

En premier lieu, elle aura la mission d'entretenir les chemins répertoriés comme (Ballade, randonnée ...)

Si des arbres encombrant, la commune ne pouvant vendre du bois.

- Elle pourra l'offrir aux personnes âgées démunies par exemple

- Le faire exploiter par des personnes de la commune, celle-ci seront répertoriées par l'ONF

Mr Drion de l'ONF s'engage à faire une recherche de convention.

L'aménagement forestier de Bogny est reporté.

Il sera à l'ordre du jour de la prochaine commission.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Kevin GENGOUX

